



Direction Générale de l'Alimentation
Service de la coordination des actions sanitaires
Sous-direction du pilotage et des politiques sanitaires transversales
Bureau de la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information de l'alimentation

**SYSTEME
D'INFORMATION
DE
L'ALIMENTATION**

Epiphyt – Evolutions de la V2.1

Version du 01/02/2012

Résumé

La présente note technique présente les évolutions apportées par la version 2.1 d'Epiphyt, mise en production le 1er Février 2012.

Table des matières

1. Mise en production de la version 2.1.....	3
2. Le référentiel des protocoles nationaux.....	4
2.1 Précision sur la modélisation des protocoles.....	4
2.2 Accès aux protocoles modélisés	4
3. Liste des évolutions de la V2.1.....	5
3.1 Filières culturelles	5
3.2 Formulaire de saisie des lieux d'observation.....	5
4 Campagne d'observation en 2012 avec Epiphyt.....	6
4.2 Gestion des utilisateurs	6
4.2 Intégration des protocoles régionaux dans Epiphyt.....	7

1. Mise en production de la version 2.1

La version 2.1 d'Epiphyt est disponible depuis le 1er Février 2012 sur le site Ecophyto 2018 à l'adresse suivante : <http://agriculture.gouv.fr/epiphyt>.

Cette version intermédiaire d'Epiphyt apporte des améliorations dans la gestion des protocoles et des filières culturelles.

La version comprend également la première phase d'intégration du référentiel des protocoles nationaux. La liste des protocoles du référentiel est disponible en annexe.

2. Le référentiel des protocoles nationaux

Les protocoles nationaux ont été codifiés et sont en cours d'intégration dans la base Epiphyt. Un premier lot est disponible dans la base depuis la mise en production de la V2.1. Un deuxième lot sera intégré fin Février.

2.1 Précision sur la modélisation des protocoles

Un même protocole peut être associé à plusieurs cultures.

Pour ces protocoles multi-cultures, les lignes concernent toutes les cultures du protocole. La régionalisation du protocole s'applique donc à toutes les cultures.

Quelques exemples de protocoles multi cultures :

- le protocole blé qui concerne les cultures blé tendre et blé dur
- le protocole oignon échalote ail
- le protocole colza de printemps moutarde

Une même culture peut être présente dans plusieurs protocole.

Exemples : protocoles maïs et maïs doux, protocoles tomates plein champ et tomate sous abris.

2.2 Accès aux protocoles modélisés

Les protocoles intégrés dans Epiphyt vont être mis à disposition sur le site Ecophyto2018 au format PDF. Ces documents donnent l'ensemble des informations des lignes de protocole. Les lignes de ces protocoles modélisés sont présentées dans le même ordre que celles des protocoles expert.

A chaque ligne de protocole est attribué un identifiant unique. Cet identifiant permet de faire le lien entre le document PDF et les lignes de protocoles du formulaire de régionalisation des protocoles dans le module paramétrage d'Epiphyt

Formulaire de régionalisation du protocole dans Epiphyt

Identifiant unique de la ligne de protocole

Extrait du PDF mis en ligne sur Ecophyto 2018.

1	2	4	5	7	9
Id ligne observation	Quoi Catég. d'observation	Quoi Nom	Comment Mode opérateur e code	Quoi Stade dév. Libellé	Quand Période d'obs. stade de dév initial Stade BBCH Libellé
PR001-000000PSDCHE-1	Maladie	piétin verse	1		début montaison : pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au plus à 1 cm au-dessus du plateau de tallage
PR001-000000PSDCHE-2	Maladie	piétin verse	2		début montaison : pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au plus à 1 cm au-dessus du plateau de tallage

3. Liste des évolutions de la V2.1

3.1 Filières culturelles

Une filière culturelle est un regroupement de différentes cultures, réunies pour leur suivi au niveau régional.

La version 2.1 permet de gérer une même culture dans plusieurs filières culturelles, à condition que toutes les filières où la culture est présente soient suivies soit dans Epiphyt soit dans Epiphyt et un seul outil autre.

Exemple : la culture Maïs peut être suivie dans la filière Maïs avec l'outil Vigiculture et dans la filière Légume plein champ avec Epiphyt.

En application de cette règle, lors de la saisie d'une culture dans une filière culturelle, Epiphyt contrôle que la culture ne soit suivie que par Epiphyt et un et un seul autre outil de saisie. Un message bloquant empêche la saisie si cette condition n'est pas respectée.

Exemple : la région Rhône Alpes comprend deux filières pour la culture vigne, l'une suivie par Epiphyt, l'autre suivie par Latitude.

Nom	Outil partenaire	Animateur filière	Réseau créateur
Arboriculture	Epiphyt	Joëlle DUMONT	Rhône-Alpes
Carotte industrielle	Epiphyt	MARIE CLAUDE SOMMIER	Rhône-Alpes
Grandes cultures	Epiphyt	Joëlle DUMONT	Rhône-Alpes
Maraîchage - pomme de terre	Epiphyt	Joëlle DUMONT	Rhône-Alpes
Pomme de terre	Epiphyt	Joëlle DUMONT	Rhône-Alpes
Vigne Rhône	LATITUDE	MARIE CLAUDE SOMMIER	Rhône-Alpes
Vigne Savoie	Epiphyt	Joëlle DUMONT	Rhône-Alpes

7 élément(s) présenté(s) par 20.

La création d'une troisième filière gérée par outil autre qu'Epiphyt n'est pas possible, la saisie est bloquée et le système affiche le message d'erreur ci dessous :

Vous ne pouvez pas créer une 2eme filière culturelle portant sur la culture Vigne et suivie par un outil partenaire dans le réseau régional Rhône-Alpes

Formulaire de la filière culturelle Vigne Haute Savoie

* Nom :

* Outil partenaire :

* Animateur filière : Joëlle DUMONT [Guide](#) [Affecter l'animateur filière](#)

Culture

Vigne [Supprimer](#)

1 élément(s) présenté(s) par 20.

La limitation sur le suivi d'une même culture par des outils autre qu'Epiphyt s'explique par le fait que les filières culturelles ne sont pas des données partagées par les outils de saisie et ne sont donc pas transmises dans les flux de données. Lors de l'import des observations dans Epiphyt, seule la culture permet de déterminer la filière culturelle où seront rattachées les observations de la culture. Si plusieurs filières culturelles étaient associées à la culture, le système ne pourrait plus déterminer quelle filière correspond aux observations.

3.2 Formulaire de saisie des lieux d'observation

Le formulaire de saisie des lieux d'observation a été modifié pour pouvoir relier un lieu d'observation à un protocole et une filière culturelle. En effet, avec la possibilité d'avoir plusieurs protocoles ou plusieurs filières culturelles pour une même culture, ce lien ne pouvait plus être réalisé automatiquement dans tous les cas.

Les données protocole et filière culturale ont donc été ajoutées dans les informations cultures du formulaire de saisie des lieux d'observation (parcelles fixes et lieux d'observation conjoncturels).

Informations culture

Code AFE : ZDS

*Filière Culturale : Maraîchage - pomme c

Famille : - Non renseigné -

Destination : Primeur

Date de semis :

Culture précédente : [Guide](#)

*Culture : Pomme de terre

Protocole : Protocole Pomme de t

Variété :

Date de récolte :

Les règles de mises à jour de ces données sont les suivantes :

- Filière culturale : si le réseau du lieu d'observation ne comprend qu'une seule filière culturale pour la culture, le champ filière est mis à jour automatiquement. Sinon, le système affiche les filières où la culture est présente et l'utilisateur sélectionne celle du lieu d'observation dans la liste déroulante.

La saisie de la filière culturale est obligatoire.

- Protocole : si la culture du lieu d'observation n'est présente que dans un seul protocole, le champ protocole est mis à jour automatiquement. Sinon, le système affiche les protocoles où la culture est présente et l'utilisateur sélectionne celui du lieu d'observation dans la liste déroulante.

Toutes les cultures ne disposant pas d'un protocole, la saisie du protocole est facultative. Pour les lieux d'observation sans protocole associé, seule la saisie d'observation hors protocole est possible.

4 Campagne d'observation en 2012 avec Epiphyt

Avec la mise en production de la V2.1, Epiphyt devient opérationnel en tant qu'outil de saisie.

Concernant les saisies d'observation dans le cadre d'un protocole :

- Pour les cultures disposant d'un protocole national, l'application peut être utilisée directement.
- Pour les cultures ne disposant pas de protocole national, l'utilisation d'Epiphyt nécessite l'intégration préalable du protocole de la culture utilisé en région – se reporter au point 4.2 de la présente note pour plus d'information.
- **Attention** : L'application Epiphyt ne permettra pas de gérer les filières Zone Non Agricole et les filières Zone Horticole en 2012.

Vous trouverez dans la suite les éléments à mettre en œuvre pour débiter la campagne de saisie avec Epiphyt.

4.2 Gestion des utilisateurs

Rappel : Les administrateurs régionaux et les animateurs filières sont créés dans la Base de Données Nationale des Usagers (BDNU) du ministère et disposent d'un identifiant, mais seuls les administrateurs régionaux ont d'ores et déjà accès Epiphyt.

Les animateurs filières et inter filières existants en BDNU recevront leur identifiant / mot de passe par mél à partir du 1er Février 2012. Ceci permettra aux animateurs des filières gérées dans Epiphyt de commencer la régionalisation des protocoles des cultures de leur filière, et de saisir les parcelles fixes qui feront l'objet d'un suivi en 2012.

Il restera à créer les observateurs, qui utiliseront Epiphyt pour la saisie d'observation, dans la BDNU. Pour cela nous procéderons, comme pour les administrateurs et les animateurs par un recensement des utilisateurs à créer auprès de chaque réseau.

La liste des utilisateurs existants vous sera transmise début Février pour vous permettre de la compléter avec les observateurs et les éventuels animateurs filière et inter filière qui n'auraient pas encore été pris en compte en BDNU. Les informations à communiquer pour chaque utilisateur sont : Nom – Prénom – Mèl – N° de téléphone.

Une fois la BDNU complétée avec les nouveaux utilisateurs, les administrateurs régionaux pourront gérer leurs habilitations via l'outil SBT-Webmin, et leur affecter leurs cultures, afin que les observateurs puissent commencer la saisie des observations dans Epiphyt.

4.2 Intégration des protocoles régionaux dans Epiphyt

Nous avons prévu une phase d'intégration de protocole supplémentaire pour prendre en compte les cultures ne disposant pas de protocole national (exemple : noisette, kiwi, banane etc ...) et qui feront l'objet d'un suivi avec l'application Epiphyt. Les filières ZNA et Zones horticoles ne sont pas concernées par cette opération.

Si vous êtes dans ce cas, et pour bénéficier de cette phase d'intégration de protocole régional, il vous faut nous transmettre le protocole utilisé dans votre réseau dans le même format que celui utilisé pour les protocoles expert, **avant le 1er Mars 2012**.

L'intégration des protocoles régionaux qui nous seront transmis à cette date feront l'objet d'une intégration pour début avril, l'échéance précise dépendant du nombre de protocoles que nous aurons à traiter.

Annexe : liste des protocoles

Nom protocole Epiphyt	Cultures du protocole	Lot d'intégration dans Epiphyt Lot 1 – intégré avec la V2.1 Lot 2 – intégré fin février
Abricotier	Abricotier	Lot 2
Artichauts	Artichauts	Lot 2
Aubergine	Aubergine	Lot 2
Avoine	Avoine	Lot 1
Betterave	Betterave	Lot 2
Blé	Blé dur, Blé tendre	Lot 1
Carotte	Carotte	Lot 1
Cassis	Cassissier	Lot 2
Céleri persil	Céleri, Persil	Lot 2
Cerisier	Cerisier	Lot 2
Chanvre	Chanvre	Lot 1
Chicorée	Chicorée	Lot 2
Choux	Chou	Lot 2
colza d'hiver	Colza	Lot 1
colza de printemps moutarde	Colza, Moutarde blanche, Moutarde brune, Moutarde noire	Lot 1
Féverole	Féverole	Lot 1
Framboisier	Framboisier	Lot 2
Laitue	Laitue	Lot 2
Lin fibre (printemps & hivers)	Lin	Lot 1
Lin graine (printemps & hivers)	Lin	Lot 1
Maïs	Maïs	Lot 1
Maïs doux	Maïs	Lot 2
navet radis	Navet, radis	Lot 2
Noyer	Noyer	Lot 2
oignon échalote ail	Ail, Echalote, Oignon	Lot 2
Olivier	Olivier	Lot 1
Orge	Orge	Lot 1
Pêcher	Pêcher	Lot 2
Piment Poivron	Piment Poivron	Lot 2
Pissenlit	Pissenlit	Lot 2
Poireau	Poireau	Lot 2
Poiriers	Poirier	Lot 2
Pois	Pois	Lot 1
Pommes_de_terre	Pomme de terre	Lot 1
Pommiers	Pommier	Lot 2
Pruniers	Prunier	Lot 2
Riz Métropole	Riz	Lot 2
Scorsonère	Scorsonère	Lot 2
Seigle	Seigle	Lot 1
Soja	Soja	Lot 1
Tomate plein champ	Tomate	Lot 2
Tomate sous abris	Tomate	Lot 2
Tournesol	Tournesol	Lot 1
Triticale	Triticale	Lot 1
Vigne	Vigne	Lot 1